



CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

1220-CPR-1349

Conformément au règlement (UE) 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (règlement Produits de Construction ou CPR), ce certificat est applicable au produit de construction

CONLIT® 150 P et CONLIT® 150 AF

Panneaux de protection contre le feu

Mis sur le marché sous le nom :

ROCKWOOL PENINSULAR SAU

**Polígono Industrial de Caparroso
Ctra. Nacional 121, km 53,5
31380 Caparroso (Navarra)
Spain**

Fabriqué dans le centre de production **Site de fabrication indiqué a l'annexe N de l'ATE 09/0275**

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans

L'ETA 09/275 délivré le 29/05/2015

et

ETAG 018-Part 1 April 2013 and ETAG 018 Part 4 December 2011 used as EAD - art 66(3),

conformément au système 1 pour les prestations indiquées dans l'ETA ont été appliquées et que le contrôle de la production en usine par le fabricant fait l'objet d'une évaluation afin de garantir la **constance des performances du produit de construction.**

Ce certificat a été délivré pour la première fois à la date indiquée ci-dessous et il restera valide jusqu'à sa date d'expiration, sauf s'il fait l'objet d'une suspension ou d'un retrait par l'ITeC, tant que l'ETA est valable et que les conditions de fabrication en usine et le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative



Ferran Bermejo Nualart
Le directeur technique ITeC



Date d'émission : **30.06.2013**
Date de modification : **30.06.2020**
Date d'expiration : **29.06.2021**

Pour vérifier la validité du présent certificat, veuillez consulter le site de l'ITeC: www.itec.es